

Organisateur :
Comité Départemental 2FOPEN-JS 36



DESCRIPTIF DU SÉJOUR

**Séjour randonnées au VVF club, Les Cigales du Gard, 30430 Méjannes le Clap
Du 11 au 18 juin 2022, soit 8 jours/7 nuits**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL 2FOPEN : COMITE DEPARTEMENTAL 2FOPEN-JS 36

Adresse de correspondance : Chez Jocelyne Guillochou 9 route des champs de devant 36260 REUILLY
Tél. : 06 61 91 24 35 - Adresse mail : guillochou.joce@gmail.com

RESPONSABLE DU SÉJOUR : Jocelyne GUILLOCHOU - Tél : 06 61 91 24 35

TRANSPORT : autocar - Les Voyages GAUDON 23220 Bonnat. **AR Châteauroux/Méjannes et sur place**

HÉBERGEMENT : Les Cigales du Gard 30430 Méjannes-Le-Clap

Village de vacances 3 étoiles VVF

Principales caractéristiques : altitude 310 m, à proximité du Bourg, comprend 78 gîtes spacieux et de plain-pied, piscine extérieure chauffée avec plage verte, terrain multi sports, salle TV, Wifi gratuit dans les espaces communs

RESTAURATION : pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour et fourniture d'un pique-nique à emporter (déjeuner du dernier jour). Vin offert, café non-inclus, apéritif de bienvenue et 1 dîner terroir. Pique-niques pour les journées de randonnée.

DESCRIPTION DES VISITES, EXCURSIONS ET ACTIVITÉS INCLUSES DANS LE PRIX : voir programme joint

COVID-19 : le village vacances et les participants respecteront la réglementation et les protocoles sanitaires en vigueur au moment du séjour, à l'intérieur du village comme à l'extérieur, lors des randonnées, excursions, etc. A ce jour, 28/01/2022, le pass vaccinal est exigé au village vacances, dans les restaurants et les lieux de visite. www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-vaccinal. En cas d'évolution des consignes sanitaires, les participants seront informés avant le début du séjour.

1. MODALITÉS D'INSCRIPTION

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE : dès réception de l'offre

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 30

TARIFS (sur la base de 30 participants) :

ADULTE : 665 € SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : 94,50 € (sous réserve d'acceptation par VVF, en fonction du nombre de chambres disponibles)

Conditions d'une éventuelle hausse du tarif : modification du coût des transports dû à la hausse de carburant ou au dépassement du kilométrage sur place, groupe de 26/29 personnes (+ une trentaine d'euros environ par personne).

Ce prix comprend :

- L'hébergement en pavillons accueillant 2 ou 3 personnes, logées chacune dans une pièce différente. La salle d'eau est à partager (wc indépendant). Les couples sont logés dans un pavillon indépendant entièrement équipé.
- La pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour et fourniture d'un pique-nique à emporter (déjeuner du retour). Vin offert au repas pris sur place, café non inclus, un apéritif de bienvenue et un dîner terroir.
- Un déjeuner au restaurant.
- Quatre pique-niques
- La fourniture du linge de toilette et lits faits à l'arrivée.
- L'animation ou un spectacle en soirée (dont un groupe musical).
- L'accompagnement des randonnées prévues au programme (une guide randonnée proposé par VVF pour 15 à 19 personnes maximum)
- L'accompagnement de l'excursion et les entrées des visites prévues au programme
- La taxe de séjour
- Le transport en autocar AR Châteauroux/Méjannes et sur place.

Ce prix ne comprend pas :

- La licence 2FOPEN 2021-2022
- La (les) assurance(s) facultative(s) liées au séjour
- Le 1 % frais d'immatriculation tourisme
- Le supplément chambre individuelle (sous réserve d'acceptation par VVF) : 94.50 €

CALENDRIER DE PAIEMENT

1ER ACOMPTE A L'INSCRIPTION : twin ou double : 200 € ; single : 230 €

2E ACOMPTE AVANT LE 20 MARS 2022 : twin ou double 235 € ; single : 265 €

SOLDE AVANT LE 20 AVRIL 2022

ANNULATION DU SÉJOUR : en cas d'annulation de la part des participants, se référer au barème détaillé dans les conditions particulières de vente du voyageur ou se renseigner auprès du responsable du séjour.

2. ASSURANCES ANNULATION ET MULTIRISQUE VOYAGES FACULTATIVES

Les participants au séjour peuvent, s'ils le souhaitent, souscrire une assurance. Le cas échéant, la souscription doit impérativement être effectuée au moment de l'inscription.

Proposition de souscription à l'une des deux offres d'assurance voyage **MONDIAL ASSISTANCE** proposées via la Fédération 2FOPEN-JS : **deux possibilités d'assurance voyage : Annulation seule (1) ou Multirisque voyages (2)**

TARIF INDIVIDUEL (1 à 9 personnes)

Annulation seule : 3,33 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 3,25 €/personne

Multirisque voyages : - 60 ans* : 4,63 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 4,75 €/personne
+ 60 ans* : 5,38 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 4,75 €/personne

* Age à la date de la souscription du contrat

TARIF GROUPE (à partir de 10 personnes par type d'assurance)

Annulation seule : 2,05 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 4,50 €/personne

Multirisque voyages tout âge : 3,07 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 6,50 €/personne

Merci de nous demander : ▶ les conditions et garanties d'assurance Mondial Assistance (cf. documents de rentrée adressés aux Comités Départementaux),
▶ le taux applicable selon l'option choisie et le nombre de souscriptions.

Crédit photo de couverture : VVF Méjannes